

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé  
de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

28 mai 2013

Dossier complet le :

5 juin 2013

N° d'enregistrement :

F-028-13-P-0062

### 1. Intitulé du projet

Cayeux-sur-Mer : Aménagement d'une aire d'accueil et de stationnement sur le site de l'ancien camping municipal,  
rue Dumont d'Urville

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

Nom, prénom et qualité de la personne

BUISINE Jean-Claude - Président

habilitée à représenter la personne morale

RCS/SIRET

258 001 924 000 20

Forme juridique

Syndicat Mixte

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Non repris RAS	RAS

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la création d'une aire d'accueil et de stationnement sur le site de l'ancien camping municipal, rue Dumont d'Urville, sur l'entrée de ville sud de Cayeux-sur-Mer (80 410).

Le programme de travaux retenu comprend : le confortement d'un accès au site existant - un espace de transition minéral et végétal - l'accueil et le stationnement de bus (8 unités) - l'accueil et le stationnement de véhicules légers (70 unités) - le raccordement des voies de circulation sur les anciens chemins du camping - le traitement paysager de la limite nord (limite urbaine) et sud (espaces naturels type prairie) - le traitement et la gestion des eaux de ruissellement et pluviales « in situ ».

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme prioritaire du Grand Site Baie de Somme.



## 4.2 Objectifs du projet

- intégrer cette aire d'accueil et de stationnement dans le réseau des stationnements prévus dans le cadre du Grand Site de France
- intégrer la création de cette aire d'accueil à la stratégie de gestion des flux sur l'entrée sud de Cayeux-sur-Mer
- participer à la restructuration du front de mer « sud » en le désencombrant d'une partie de son stationnement, en prenant en compte la question de la gestion du trait de côte
- procéder à la résorption d'une friche urbaine (ancien camping municipal) , propriété de la commune de Cayeux-sur-Mer
- réduire l'impact paysager du stationnement en traitant les limites de l'emprise dédiée à l'aire d'accueil et de stationnement
- accueillir 4 types d'usages : liés à la ville et ses problématiques de stationnement en pic de fréquentation – liés à la découverte et à la pratique de la randonnée (proximité des espaces naturels du Hâble d'Ault – liés au stationnement des bus touristiques – liés au stationnement des camping-cars)

Remarque : le projet étant situé dans une zone à risque du PPRI (submersion marine), le stationnement ne sera autorisé qu'en journée.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La première étape consiste en la réalisation d'un inventaire « zone humide », incluant des relevés faune/flore/habitats et des sondages pédologiques. Après éventuelle délimitation, Les études de maîtrise d'œuvre « conception » démarrent en parallèle à la constitution des différents dossiers réglementaires (Etude d'incidence Natura 200 – Déclaration Loi sur l'eau - ...). Un comité de pilotage réunissant l'ensemble des Services de l'Etat intéressés par le projet est mis en œuvre autant que de besoin pour prendre en compte dans les recommandations respectives des différents services.

Le parti d'aménagement capitalise sur un esprit nature et milite pour un aménagement totalement réversible, pour une intégration optimum au paysage environnant (pas d'imperméabilisation des surfaces et respect des préconisations du PPRI en terme de perméabilité (minimum 10-6m/s) et le traitement et la gestion des eaux pluviales et de ruissellement « in situ ».

Pour la mise en œuvre des travaux correspondants, après obtention des différentes autorisations requises, il est à recourir à une entreprise de travaux publics, ainsi qu'à un paysagiste. Toutes les précautions seront prises pour éviter les pollutions accidentelles par les engins de chantier et minimiser les gênes aux riverains. Il sera à définir strictement la zone de stockage des engins et matériaux, ainsi que l'implantation de la base vie.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En ce qui concerne les opérations de maintenance et d'entretien du site, le syndicat mixte dispose des personnels techniques compétents pour procéder aux opérations précitées. En complément, il est envisagé la signature d'une convention de gestion avec la commune de Cayeux-sur-Mer qui dispose des personnels techniques adéquats.

Cette convention concernerait :

- L'entretien des zones de circulation et de stationnement
- L'entretien des espaces verts
- La vérification périodique des ouvrages de traitement et de gestion des eaux pluviales et de ruissellement, si un tel dispositif est requis.



**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat, compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Diagnostic Zone Humide comprenant relevés faune/flore/habitats et sondages pédologiques : délimitation éventuelle.

Si nécessaire, Dossier d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 (site limitrophe d'une ZSC – Sic fr22000346).

Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'eau. Le cas échéant, porter à connaissance.

Si nécessaire à l'issue du relevé faune/flore/habitats, dossier de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégés et/ou habitats d'espèces

Permis d'aménager

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Etude d'impact

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
<u>Grandes caractéristiques :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Capacité de stationnement 70 VL + 8 bus (soit environ 3500 m<sup>2</sup> dédiés au stationnement et voies de circulation)</li><li>- paysagement / gestion des eaux pluviales /circulation piétonne : environ 6500m<sup>2</sup>)</li><li>- Aucune imperméabilisation des surfaces – emploi de végétaux d'essences locales</li></ul>	Assiette du projet : Environ 1 hectare  L = environ 125 mètres L = environ 80 mètres

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques: Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Commune de Cayeux-sur-Mer (80 410)  
Rue Dumont d'Urville

Parcelles cadastrales :  
AX 55 (partie)pour stationnement , paysagement  
Ay 20 (cheminement piéton vers la ville

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 59 ° 19 ' 42 " 6 Lat. 70 ° 09 ' 63 " 3

Point d'arrivée : Long. 59 ° 20 ' 23 " 7 Lat. 70 ° 09 ' 60 " 6

Communes traversées :

Projet sis à Cayeux-sur-Mer (80 410)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Actuellement le site constitue une friche urbaine et touristique en limite sud de la zone urbaine de Cayeux-sur-Mer.

Aucun usage actuel

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Cayeux-sur-Mer, dont la révision a été approuvée le 06/12/1999.

Zonage concerné par le projet : NC t, où « sont admises toute construction, occupation, utilisation des sols nécessaires aux activités culturelles, sportives, touristiques ou de loisirs et au stationnement des véhicules (aires de stationnement ouvertes au public) ».

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type 2G2 (plaine maritime picarde : 2-80LIT201)
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Cayeux-sur-Mer (80 410)
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet étant situé en zone à dominante humide, il a programmé un diagnostic « zone humide » incluant des relevés faune / flore / habitats ainsi que des sondages pédologiques. Dans l'affirmative, la zone humide sera délimitée.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un PPRn est en cours d'élaboration sur ce secteur. Le projet a anticipé les recommandations du PPRN, notamment en terme de perméabilité de l'infrastructure de stationnement, la vitesse d'infiltration et la gestion des eaux pluviales.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est limitrophe d'un site inscrit : Littoral Picard : Site inscrit n°80-24 arrêté du 20 Janvier 1974
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est limitrophe d'un site Natura 2000 : ZSC – Sic fr2200346
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cours d'élaboration : PPRn risque « inondation par submersion marine »
	Engendre-t-il des risques sanitaires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>infiltration « in situ » des eaux pluviales et de ruissellement dans la nappe phréatique superficielle</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Un diagnostic "Zone Humide", incluant des relevés faune / flore / habitats et des forages pédologiques, est programmé en préalable pour délimiter, si le diagnostic conduit à définir la présence d'une zone humide, cette dernière.

Dans le cadre de la « conception » du projet et l'établissement des différents dossiers réglementaires, un comité de pilotage réunissant les Services de l'Etat concernés sera mis en œuvre, ce afin d'intégrer les recommandations et avis de chaque service.

Le projet étant situé dans une zone Natura 2000 (ZSC), une étude d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 sera mise en œuvre.

Le projet n'est pas identifié dans le tableau de l'annexe à l'article R 122-2 du Code de l'Environnement.

Compte tenu de ce qui précède, et au vu de l'importance de la gouvernance que le maître d'ouvrage s'engage à mettre en œuvre, le projet ne semble pas nécessiter la réalisation d'une étude d'impact.



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1 /16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme si il existe)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographiques des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan d u projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6°b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé.	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos</b>		
5	aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
CCTP du marché relatif à la maîtrise d'œuvre du projet et la réalisation des études et dossiers réglementaires

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Abbeville

le,

23 Mai 2012

Signature

Jean-Claude BUISINE, Président

